
**PROCÈS-VERBAL DE LA 152^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,
TENUE LE MARDI 7 NOVEMBRE 2023 À 18H AU THÉÂTRE DU COIN (A-206)**

Présences	:	Véronique Assor, Jonathan Gariépy, Estéban Harguindeguy (18h05), Stéphane Jean-Bart, Valérie Leblanc, Mathilde Leduc, Caroline Otis, Éric Préville et Mariline V. Dufour
Absences confirmées	:	Joffrey Bouchard, Stéphane Chouinard, Geneviève Laporte et Olivier Thibert
Invitées	:	Christelle Charbonneau, Pascale Dupaul, Mariève Fortin, Sonia Théberge et Jessika Vigneault
Présidence d'assemblée	:	Stéphane Mercier
Secrétaire d'assemblée	:	Chantale Gagné

152.1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 18h.

Le président souligne la présence de madame Mariline V. Dufour à titre de représentante du personnel professionnel, en remplacement de madame Sonia Théberge qui agit maintenant à titre de directrice adjointe par intérim au Service des programmes et du développement pédagogique.

Il informe les membres de la démission de madame Johanne Prud'homme, car elle quitte pour la retraite, représentant les centres de services scolaires. Des démarches ont été effectuées auprès de la Direction générale afin d'assurer son remplacement.

Il indique également que le mandat de monsieur Stéphane Jean-Bart, représentant les entreprises correspondant à des programmes d'études techniques, est venu à échéance et que celui de madame Valérie Leblanc, représentant les parents d'étudiants, se termine le 18 novembre prochain, Monsieur Jean-Bart et madame Leblanc peuvent continuer de siéger jusqu'à leur remplacement. Des démarches ont été entreprises pour recevoir de nouvelles candidatures.

152.2 Adoption de l'ordre du jour

CECL231107-01

Sur proposition de madame Mariline V. Dufour, dûment appuyée par madame Véronique Assor, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

152.1	Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum	Pour
152.2	Ordre du jour	Adoption
152.3	Procès-verbal du 26 septembre 2023	Adoption
152.4	Suite du procès-verbal	

152.5	Parole à l'assemblée	
152.6	Attestation d'études collégiales (AEC) en Éducation en services à l'enfance autochtone (JEE.03) <i>Présenté par : Christelle Charbonneau, conseillère pédagogique à la formation continue</i>	Adoption
152.7	Plan d'internationalisation du Cégep de Lanaudière 2023-2028 <i>Présenté par : Jessika Vigneault, directrice adjointe au développement international</i>	Présentation
152.8	Grilles de programmes	Adoption
152.8.1	Sciences humaines – admissions d'hiver	
152.8.2	Techniques d'administration et de gestion <i>Présenté par : Sonia Théberge, directrice adjointe par intérim aux programmes et développement pédagogique</i>	
152.8.3	Techniques de services financiers et d'assurances	
152.8.4	Techniques d'éducation à l'enfance	
152.8.5	Techniques d'inhalothérapie <i>Présenté par : Pascale Dupaul, directrice adjointe aux programmes et développement pédagogique</i>	
152.9	Recommandations à formuler au conseil d'administration pour l'émission de diplômes au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption	Avis
152.10	Rapport de la direction <i>Présenté par : Caroline Otis, directrice</i>	Présentation
152.11	Résultats du sondage de satisfaction des membres <i>Présenté par : Stéphane Mercier, président</i>	Présentation
152.12	Autres points	
152.13	Dépôt de documents	Dépôt
152.13.1	Bilan 2022-2023 des centres d'aide à l'apprentissage	
152.13.2	Bilan 2022-2023 du conseil de la réussite	
152.13.3	Bilan 2022-2023 et du comité de valorisation et d'amélioration de la langue	
152.14	Prochaine assemblée : mardi 20 février 2024 à 18h	
152.15	Levée de l'assemblée	

Adoptée à l'unanimité.

152.3 Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2023

CECL231107-02

Sur proposition de monsieur Éric Prévile, dûment appuyée par monsieur Jonathan Gariépy, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 151^e assemblée ordinaire tenue le 26 septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

152.4 Suite du procès-verbal

Le président effectue un rappel en ce qui a trait au formulaire de déclaration d'intérêts qui doit être complété et remis à la direction.

152.5 Parole à l'assemblée

Sans objet.

152.6 Attestation d'études collégiales (AEC) en Éducation en services à l'enfance autochtone (JEE.03)

Présenté par : Christelle Charbonneau, conseillère pédagogique à la formation continue

Ce programme a été créé en étroite collaboration avec les Premières Nations et Inuit et le Cégep de Saint-Félicien. Il a pour but de répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée dans les communautés autochtones et de répondre aux personnes désireuses de travailler comme éducateur dans les différents centres de la petite enfance des Premières Nations et Inuit.

Un protocole d'entente a été signé entre le Cégep de Saint-Félicien et le service de la formation continue du Cégep régional de Lanaudière le 1er mai 2023. Cette entente permet d'offrir l'AEC en Éducation en services à l'enfance autochtone. Celle-ci fait suite au besoin exprimé par la communauté atikamekw de la Manawan.

Cette AEC a été élaborée selon l'approche par compétence. Le programme comporte des objectifs et des standards. Ainsi, il permet de définir et d'évaluer les activités d'apprentissage. L'AEC comprend 40 1/3 unités consacrées à la formation spécifique. De plus, elle comporte 19 cours et 15 compétences pour une durée de 1335 heures.

Ce programme sera dispensé en classe, en virtuel et en milieu de travail dans la communauté de la Manawan. Il est prévu de démarrer une cohorte de 20 étudiants à la session d'hiver 2024.

L'AEC en Éducation en services à l'enfance autochtone est reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur et par le ministère de la Famille qui reconnaît les qualifications professionnelles des finissants du programme à l'intérieur des communautés autochtones. Ainsi, contrairement aux autres programmes d'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance, le ministère de

la Famille reconnaît que, pour exercer dans ces communautés à titre d'éducateur qualifié, il n'est pas nécessaire d'avoir terminé trois années d'expérience pertinente. D'autres lieux tels, un jardin d'enfants, une classe d'aide préscolaire ou un service de garde scolaire peuvent également constituer des perspectives d'emploi pour les éducateurs à l'enfance autochtone.

On souligne qu'il ne sera pas possible de travailler dans un CPE non-autochtone avec cette AEC.

***Attendu** que la Formation continue envisage d'offrir l'AEC en Éducation en services à l'enfance autochtone d'une durée de 1335 heures à la communauté de la Manawan en 2024;*

***Attendu** les besoins en main-d'œuvre qualifiée en éducation à l'enfance pour la communauté de la Manawan;*

***Attendu** l'avis favorable du comité de programme en Techniques d'éducation à l'enfance du collège constituant de l'Assomption;*

***Attendu** l'avis favorable de la commission des études du 17 octobre 2023;*

***Attendu** la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.*

CECL231107-03

Sur proposition de madame Mariline V. Dufour, dûment appuyée par madame Mathilde Leduc, il est résolu d'adopter l'attestation d'études collégiales en Éducation en services à l'enfance autochtone.

Adoptée à l'unanimité.

152.7 Plan d'internationalisation du Cégep de Lanaudière 2023-2028

Présenté par : Jessika Vigneault, directrice adjointe au développement international

Madame Jessika Vigneault explique le nouveau plan d'internationalisation du Cégep de Lanaudière pour 2023-2028. Elle indique que l'internationalisation de l'enseignement supérieur devient de plus en plus intrinsèque aux établissements collégiaux et le Cégep de Lanaudière (CL), qui y prend part depuis plusieurs années, souhaite poursuivre ce développement. C'est dans l'optique d'accompagner notre communauté dans la réalisation des différentes étapes de leurs projets, de miser sur des initiatives existantes, d'en développer de nouvelles, de pérenniser nos actions et les faire rayonner au Québec et à l'étranger que le CL s'est doté d'un plan d'internationalisation. Ce souhait commun s'inscrit dans la mission éducative et les valeurs du CL ainsi que dans la foulée de l'adoption du Plan stratégique 2023-2028 qui démontre notre volonté institutionnelle de développer les activités internationales.

Ce premier plan d'internationalisation est le reflet des besoins exprimés dans le cadre d'un processus de consultations mené, au cours des derniers mois, auprès de la communauté du CL, dans chaque collège constituant, impliquant notamment, des membres du personnel, des étudiantes et des étudiants, des collaborateurs et des partenaires. Il comporte des objectifs réalistes et des résultats concrets, en fonction des enjeux identifiés pour chacun des six axes d'internationalisation suivants :

- Démarche institutionnelle d'internationalisation
- Recrutement, accueil, soutien et réussite des étudiantes et étudiants internationaux
- Mobilité étudiante
- Mobilité professionnelle
- Internationalisation du curriculum de formation
- Exportation du savoir-faire

Elle réfère les membres au tableau synoptique du document qui indique les axes, enjeux, objectifs et résultats attendus.

La démarche d'internationalisation sera mise en œuvre de façon progressive, car il s'agit d'un processus itératif et transversal à nos actions. Ce plan d'internationalisation du CL évoluera, selon les besoins des personnes qui participent aux activités internationales, tout en tenant compte de nos réalités.

On salue l'embauche d'une ressource consacrée à l'international permettant de soutenir les intervenants dédiés à l'international dans les collèges constituants et d'offrir à nos étudiants des expériences enrichissantes.

152.8 Grilles de programmes

152.8.1 Sciences humaines – admissions d'hiver

Présenté par : Sonia Théberge, directrice adjointe par intérim, Service des programmes et développement pédagogique

Le programme Sciences humaines a été implanté au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption à l'automne 1998. À la suite de la publication en 2021 d'un nouveau devis du programme par le ministère de l'Enseignement supérieur, le département porteur et le comité de programme ont entamé des travaux d'actualisation.

Pour chacun des trois profils du programme actualisé, une grille de cours a été élaborée en tenant compte, notamment, du nombre d'étudiants inscrits et des ressources disponibles. Les trois profils tiennent compte des besoins des étudiants et des exigences d'admission aux programmes universitaires (préalables).

Le 29 novembre 2022, les grilles des trois profils du programme actualisé ont reçu un avis favorable de la commission des études et elles ont été adoptées par le conseil d'établissement le 13 décembre 2022. Le 2 mai 2023, le Cahier de programme a reçu un avis favorable de la commission des études, puis il a été adopté par le conseil d'établissement le 16 mai 2023.

Le programme actualisé a accueilli, à la session d'automne 2023, sa première cohorte.

Madame Sonia Théberge indique que depuis dix ans, environ 75 étudiants sont admis au programme Sciences humaines à la session d'hiver. Puisque certains cours ne sont offerts qu'à la session d'automne ou d'hiver, le cheminement scolaire de ces étudiants diffère légèrement de celui des étudiants admis à la session d'automne. En conformité avec les objectifs et standards du programme

et en respectant le logigramme de compétences contenu dans le Cahier de programme, des grilles de cours spécifiques aux étudiants admis à l'hiver ont été élaborées. Elles tiennent compte, notamment, du nombre d'étudiants inscrits au programme et des ressources disponibles.

Un questionnement est soulevé à savoir si nous avons un minimum requis de demandes d'admission à l'hiver pour ouvrir le programme. Madame Théberge indique qu'il n'y a pas de seuil minimum requis.

Attendu l'avis favorable du comité de programme de Sciences humaines;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 17 octobre 2023;

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL231107-04

Sur proposition de monsieur Estéban Harguindeguy, dûment appuyée par madame Véronique Assor, il est résolu d'adopter les grilles du programme Sciences humaines pour les étudiants admis à l'hiver.

Adoptée à l'unanimité.

152.8.2 Techniques d'administration et de gestion

Présenté par : Sonia Théberge

Le ministère de l'Enseignement supérieur a publié le devis du programme Techniques d'administration et de gestion en 2023. Le Cégep de Lanaudière à L'Assomption, le département porteur et le comité de programme ont entamé les travaux d'élaboration de ce programme en conformité avec le devis.

Dans ce devis, les buts du programme d'études pour la formation spécifique sont les suivants :

- Rendre l'étudiant efficace dans l'exercice d'une profession;
- Favoriser l'intégration de l'étudiant à la vie professionnelle;
- Favoriser l'évolution de l'étudiant et l'approfondissement de savoirs professionnels;
- Favoriser la mobilité professionnelle de l'étudiant.

Madame Théberge fait part aux membres que l'implantation de ce nouveau devis ministériel était obligatoire pour l'automne 2026, mais que le cégep a fait en sorte que la nouvelle grille soit en vigueur dès l'automne 2024, à la demande du département d'enseignement. Elle explique les nouveautés de celle-ci, dont un stage à temps complet rémunéré, et porte à l'attention des membres qu'il y a dorénavant deux voies d'intérêt à choisir pour les étudiants, soit marketing ou comptabilité.

La nouvelle grille de cours a été élaborée en tenant compte, notamment, des ressources disponibles, des besoins des étudiants et des employeurs. Finalement, certains cours ont été développés conjointement avec le programme Techniques de services financiers et d'assurances.

On souligne l'initiative du département d'enseignement qui a déployé les efforts nécessaires pour faire en sorte que la nouvelle grille soit en vigueur à compter de l'automne 2024. On salue également le

travail d'équipe réalisé par tous les intervenants impliqués, entre autres, tant au service des programmes et du développement pédagogique ainsi que le service de l'organisation et du cheminement scolaires pour en arriver à ce résultat.

Une nouvelle image a été développée pour ce nouveau programme et elle sera envoyée aux membres.

Attendu l'avis favorable du comité de programme de Techniques d'administration et de gestion;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 31 octobre 2023;

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL231107-05

Sur proposition de madame Véronique Assor, dûment appuyée par madame Valérie Leblanc, il est résolu d'adopter la grille du programme Techniques d'administration et de gestion.

Adoptée à l'unanimité.

152.8.3 Techniques de services financiers et d'assurances

Présenté par : Sonia Théberge

Le programme *Techniques de services financiers et d'assurances (410.F0)* a été implanté au Cégep de Lanaudière à L'Assomption à la session d'automne 2019. À la suite du cycle d'implantation du programme, le Cégep, le département porteur et le comité de programme ont entrepris la révision de la grille de cours en conformité avec le devis du programme publié par le ministère de l'Enseignement supérieur en 2017. On rappelle que les admissions pour ce programme avaient été suspendues pour l'automne 2023. On souligne que certains cours ayant des compétences communes avec le programme Techniques d'administration et de gestion ont pu être jumelés afin d'avoir de plus grands groupes d'étudiants.

Dans ce devis, les buts du programme d'études pour la formation spécifique sont les suivants :

- Rendre l'étudiant efficace dans l'exercice d'une profession;
- Favoriser l'intégration de l'étudiant à la vie professionnelle;
- Favoriser l'évolution de l'étudiant et l'approfondissement de savoirs professionnels;
- Favoriser la mobilité professionnelle de l'étudiant.

Tout comme le programme Techniques d'administration et de gestion, les étudiants auront un stage rémunéré à temps complet à la 6^e session.

La grille de cours a été élaborée en tenant compte, notamment, des ressources disponibles, des besoins des étudiants et des employeurs ainsi que des exigences de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Madame Otis présente la publicité qui a été envoyée aux conseillers en orientations des écoles secondaires. Celle-ci sera sur nos réseaux sociaux d'ici peu.

Madame Otis souligne à son tour l'excellente collaboration avec le département et les différentes équipes permettant de déployer les deux grilles en un temps exceptionnel pour une mise en place à l'automne 2024.

Attendu l'avis favorable du comité de programme Techniques de services financiers et d'assurances;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 31 octobre 2023;

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL231107-06

Sur proposition de madame Mathilde Leduc, dûment appuyée par madame Mariline V. Dufour, il est résolu d'adopter la grille du programme Techniques de services financiers et d'assurances.

Adoptée à l'unanimité.

152.8.4 Techniques d'éducation à l'enfance

Présenté par : Pascale Dupaul, directrice adjointe aux programmes et développement pédagogique

Le programme Techniques d'éducation à l'enfance a été implanté au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption en 1998. Le ministère de l'Enseignement supérieur ayant déposé un nouveau devis en 2022, le département a entrepris une actualisation du programme.

Dans ce nouveau devis, les buts du programme d'études pour la formation spécifique sont définis de la façon suivante :

- Rendre l'étudiant efficace dans l'exercice d'une profession;
- Favoriser l'intégration de l'étudiant à la vie professionnelle;
- Favoriser l'évolution de l'étudiant et l'approfondissement de savoirs professionnels;
- Favoriser la mobilité professionnelle de l'étudiant.

Le département et le comité de programme Techniques d'éducation à l'enfance ainsi que les enseignants des disciplines contributives et de la formation générale ont travaillé à l'élaboration de la grille en conformité avec ce nouveau devis. On y retrouve plus d'apprentissages en milieu de travail, et ce, dans des situations authentiques.

Madame Otis indique que le programme souhaiterait attirer davantage de garçons. Une campagne promotionnelle sera mise en place d'ici peu à ce propos grâce à une subvention ministérielle. Elle fait part aux membres d'un balado mis en ligne sur le peu d'hommes dans ce domaine. Le lien sera transmis à tous.

Attendu l'avis favorable du comité de programme Techniques d'éducation à l'enfance;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 17 octobre 2023;

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL231107-07

Sur proposition de monsieur Éric Préville, dûment appuyée par monsieur Jonathan Gariépy, il est résolu d'adopter la grille révisée du programme Techniques d'éducation à l'enfance.

Adoptée à l'unanimité.

152.8.5 Techniques d'inhalothérapie

Présenté par : Pascale Dupaul

Le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption a reçu, en juin 2022, l'autorisation permanente d'offrir le programme Techniques d'inhalothérapie. Le programme sera offert à partir de l'automne 2024 et, conformément au devis, il vise à familiariser les personnes avec tous les champs d'intervention de la profession d'inhalothérapeute, soit :

- l'inhalothérapie;
- l'anesthésie;
- la fonction cardiorespiratoire.

Les diplômés de ce programme pourront exercer leurs fonctions en soins respiratoires, en soins d'urgence et intensifs, en épreuves d'évaluation de la fonction cardiorespiratoire et en anesthésie, tant auprès d'adultes que d'enfants et de nouveau-nés.

Le programme Techniques d'inhalothérapie rend la personne apte à exercer la profession d'inhalothérapeute. Les diplômés peuvent devenir membres de l'Ordre des inhalothérapeutes du Québec.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme Techniques d'inhalothérapie vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre d'exécuter correctement et en obtenant des résultats acceptables dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités s'y rapportant;
- à assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et celle du contexte particulier de la profession choisie;
- à favoriser l'évolution et l'approfondissement de savoirs professionnels chez la personne;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Le comité de programme Techniques d'inhalothérapie ainsi que les enseignants des disciplines contributives et de la formation générale ont travaillé à l'élaboration de la grille en conformité avec le devis ministériel.

Madame Dupaul indique que depuis l'envoi aux membres, certains préalables ont été révisés. La nouvelle version de la grille est déposée séance tenante.

Attendu l'avis favorable du comité de programme Techniques d'inhalothérapie;

Attendu l'avis favorable de la commission des études du 17 octobre 2023;

Attendu la recommandation de la direction du collège constituant de L'Assomption;

CECL231107-08

Sur proposition de monsieur Stéphane Mercier, dûment appuyée par madame Véronique Assor, il est résolu d'adopter la grille du programme Techniques d'inhalothérapie.

Adoptée à l'unanimité.

152.9 Recommandations à formuler au conseil d'administration pour l'émission de diplômes au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Attendu les dispositions de l'article 13 de la PIEA du collège constituant de L'Assomption qui indique que la direction des études recommande les étudiants admissibles à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) ainsi que du diplôme d'études collégiales sans mention et soumet sa recommandation au conseil d'établissement pour une adoption par le conseil d'administration ;

Attendu les dispositions de l'article 32 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL231107-09

*Sur proposition de madame Mariline V. Dufour, dûment appuyée par monsieur Estéban Harguindeguy, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière afin de recommander au ministère de l'Enseignement supérieur de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiantes et étudiants dont le nom apparaît sur la liste du lot suivant : **CA 2023091401***

Adoptée à l'unanimité.

Attendu les dispositions de l'article 14 de la PIEA du collège constituant de L'Assomption qui indique que le Service de la formation continue recommande les étudiants admissibles à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) et soumet sa recommandation au conseil d'établissement pour une adoption par le conseil d'administration ;

Attendu les dispositions de l'article 33 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL231107-10

Sur proposition de madame Valérie Leblanc, dûment appuyée par madame Mathilde Leduc, il est résolu de recommander au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner une attestation d'études collégiales (AEC) aux étudiantes et étudiants dont les noms figurent en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui ont atteint les objectifs de leur programme.

Adoptée à l'unanimité.

152.10 Rapport de la direction

Présenté par : Caroline Otis, directrice

Madame Otis présente brièvement les activités qui ont eu lieu au Cégep depuis la dernière rencontre, notamment le déménagement du CERESO tout près du Cégep. La prochaine rencontre pourrait se tenir dans les nouveaux locaux du CERESO et madame Carine Perron, directrice, serait invitée à présenter la mission ainsi que les projets du CERESO. Ceci sera confirmé ultérieurement.

Elle profite de l'occasion pour faire part aux membres d'une fausse nouvelle circulant à l'effet que le Cégep à L'Assomption n'était pas intéressé à offrir le programme technique de Soins préhospitaliers d'urgence. Elle rappelle aux membres que le cégep avait déposé deux demandes au ministère pour offrir ce programme et que celle-ci avait été refusée la dernière fois en raison du manque d'espace. Elle mentionne que nous saisissons cette opportunité pour effectuer une relance auprès du ministère en raison de la pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine.

Le rapport complet de la direction sera transmis aux membres par courriel.

152.11 Résultats du sondage de satisfaction des membres

Présenté par : Stéphane Mercier, président

Le président passe en revue les commentaires transmis par les membres lors du sondage envoyé en juin dernier. Il invite les membres à lui faire part de leurs commentaires et se dit ouvert aux suggestions dans une perspective d'amélioration continue.

152.12 Autre point

Sans objet.

152.13 Dépôt de document

152.13.1 Bilan 2022-2023 des centres d'aide à l'apprentissage

152.13.2 Bilan 2022-2023 du conseil de la réussite

152.13.3 Bilan 2022-2023 et du comité de valorisation et d'amélioration de la langue

Ces documents ont été transmis aux membres avec la convocation.

152.14 Prochaine assemblée

La prochaine assemblée se tiendra le mardi 20 février 2024 à 18h. Nous vérifierons si celle-ci peut se tenir dans les locaux du CERESO.

152.15 Levée de l'assemblée

CECL231107-11

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 20h15.

Stéphane Mercier
Président du conseil d'établissement
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Caroline Otis
Directrice
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

/jb